



Vosgelis

Votre partenaire résidentiel
en Lorraine

2 Quai André Barbier - 88026 EPINAL CEDEX
Tél. 03 29 82 98 11
www.vosgelis.fr

Vosgelis en bref

Créé en 1919, Vosgelis est aujourd’hui le premier OPH (Office public de l’habitat) de Lorraine avec un parc de 17.500 logements répartis dans 112 communes. Vosgelis loge plus de 30.000 personnes, soit 8% de la population du département des Vosges.

Acteur économique incontournable, Vosgelis emploie 220 salariés et mobilise plus de 800 fournisseurs avec 500 marchés par an. L’entreprise construit en moyenne 100 nouveaux logements par an et en réhabilite 500.

Depuis 2006, Vosgelis est engagé dans une démarche environnementale présente dans toutes les facettes de son activité, à commencer par la construction. Les labels obtenus (BBC sur l’ensemble de la production depuis 2010, Qualitel, Habitat & Environnement, Passiv’Haus) illustrent les efforts du maître d’ouvrage en termes de performances énergétiques de ses nouvelles résidences. Plus récemment, Vosgelis s’est distingué par sa politique de dématérialisation des marchés, récompensée par plusieurs trophées.

Le projet d’entreprise de Vosgelis tend vers un nouveau modèle économique qui repose sur une stratégie de diversification de son activité. Pour se doter des compétences voulues, Vosgelis a créé 2 nouvelles marques, Habitialis et Neobilis.

Habitialis, sous la forme d’un partenariat, sera dédiée aux services à la personne afin d’assurer le maintien à domicile des aînés.

Neobilis est une société coopérative d’Hlm dont Vosgelis est l’associé de référence. Sa vocation est de favoriser l’accession sociale à la propriété aux personnes à faibles ressources, grâce à une offre de logements de qualité en location-accession.

Must en bref

Must est une division du groupe *Idex énergies*, créée en 2000 dans l’objectif de proposer aux bailleurs sociaux et à leurs locataires une prestation de type multiservices. Le succès de ce type de contrat a permis à Must de développer rapidement son activité à l’échelle nationale. En 2014, son chiffre d’affaires est de 25 M€ pour près 180.000 logements ou sites entretenus.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} mars : lancement du contrat Sérénélis Un nouveau service, de nouveaux emplois

Le 28 février prochain, Vincent Henneron, Directeur général de Vosgelis et Claude Bocek, Directeur général de Must, officialiseront ensemble le lancement du contrat « Sérénélis » pour les clients-locataires de Vosgelis. A cette occasion, 9 jeunes recrutés par Must pour assurer cette nouvelle prestation de type multiservices, signeront leur contrat de travail.

C’est le 1^{er} mars que démarre, pour 16.500 locataires de Vosgelis, ce nouveau service qui leur assure la prise en charge de la majeure partie des réparations dites « locatives » pour une participation forfaitaire de 6,42€ par mois. Un coût très inférieur aux 9€ annoncés à titre indicatif pendant la phase de consultation des locataires, entre juin et août 2016.

L’entreprise Must (*voir ci-contre*), dont le siège est à Heillecourt (54), a été retenue comme prestataire du contrat Sérénélis lors de la commission d’appels d’offres du 23 novembre dernier. Pour se donner les moyens matériels et humains nécessaires à son développement, Must a créé une nouvelle agence dans les Vosges, installée rue André Vittu à Epinal et dirigée par un Vosgien résidant à Golbey.

Puis, avec l’appui de Face Vosges, partenaire désormais « historique » de Vosgelis, Must a recruté de nouveaux collaborateurs. Ce sont ainsi 9 jeunes âgés de 18 à 25 ans, en situation d’exclusion de l’emploi bien que diplômés, qui vont signer leur contrat de travail. A noter que la partie « plomberie » de la prestation Sérénélis sera sous-traitée à une entreprise locale (CPIS).

Pour les clients-locataires de Vosgelis, c’est une avancée indéniable : à compter de mars, ils bénéficieront d’une prestation 24h/24 et 7 jours/7 (avec un numéro d’astreinte) pour l’entretien des équipements de leurs logements, pour un prix particulièrement avantageux. Le tarif inclut également une visite d’entretien annuelle et les premiers rendez-vous sont déjà pris.

Vosgelis pour sa part voit dans ce contrat une nouvelle étape dans sa politique d’innovation sociale. Désormais, les locataires ne redouteront plus les dépenses imprévues et parfois excessives pour leurs réparations, ni les frais importants de remise en état de leur logement au moment de leur départ.

Rendez-vous le mardi 28 février à 11 heures au siège de Vosgelis, 2 quai André Barbier à Epinal (5^e étage).

Contact : Bénédicte Vandeschaeve, tél. 07 84 39 68 41



Vivez votre logement en toute **sérénité**.